



VILLE DE
**SAINT-
JOSEPH**

REPUBLIQUE FRANCAISE

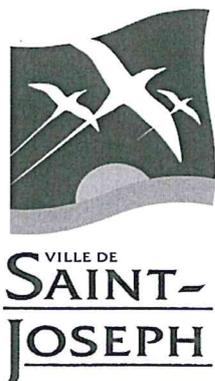
DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MARS 2016

<p>DELIBERATION N° : 20160319_13</p> <p>OBJET : Modification du tableau des effectifs</p> <p>NOTA : Le Député-Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le : 01 AVR. 2016</p> <p>Nombre des conseillers en exercice : 39</p> <p>Présents : 31 Procuration : 3 Votants : 34 Abstention : 0 Exprimés : 34</p>	<p>L'an deux mille seize, le dix-neuf mars à dix heures quinze minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Patrick LEBRETON</p> <p>LEBRETON Patrick - LANDRY Christian - BAUSSILLON Inelda MUSSARD Harry - MUSSARD Rose Andrée - VIENNE Axel BATIFOULIER Jocelyne - YEBO Henri Claude - LEBRETON Blanche - LEBON Jean Daniel - MOREL Harry Claude - GERARD Gilberte - LEBON Guy - KERBIDI Gérald - JAVELLE Blanche Reine - GRONDIN Jean Marie - HOAREAU Claudette - NAZE Jean Denis - HUET Henri Claude - COURTOIS Lucette - ETHEVE Corine - D'JAFFAR M'ZE Mohamed - BOYER Julie - PAYET Yannis - GEORGET Marilyne - HOAREAU Sylvain - GUEZELLO Alin - FONTAINE Olivier - FRANCOMME Brigitte - RIVIERE François - MALET Harry</p> <p>Représentés VIENNE Raymonde représentée par JAVELLE Blanche Reine LEBON Marie Jo représentée par Harry MUSSARD HUET Marie Josée représentée par Blanche LEBRETON</p> <p>Absents LEJOYEUX Marie Andrée - HOAREAU Jeannick - ASSATI Marie Pierre - PAYET Priscilla - GUEZELLO Rosemay</p>
<p>L'élu délégué Christian LANDRY</p> 	<p>Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Monsieur Guy LEBON, 13ème adjoint, a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>



Séance du 19 mars 2016

Envoyé en préfecture le 01/04/2016
Reçu en préfecture le 01/04/2016
Affiché le 15/07/2016
ID: 20160319-DCM20160319_13-DE

DÉLIBÉRATION N° : 20160319_13

OBJET : Modification du tableau des effectifs

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Député-Maire expose :

Afin de tenir compte de l'évolution des missions de la collectivité et de la nécessité de renforcer l'encadrement intermédiaire de l'administration municipale, il conviendrait d'apporter des modifications au tableau des effectifs.

Il est donc demandé au conseil municipal :

- de modifier le tableau des effectifs du personnel communal à temps complet de Saint-Joseph comme suit :

Filière technique

Cadre d'emplois des adjoints techniques

<i>Grade</i>	<i>Effectif ancien</i>	<i>Effectif nouveau</i>
Adjoint technique de 2ème classe	2	3

- de modifier le tableau des effectifs du personnel communal à temps non complet de Saint-Joseph comme suit :

Filière administrative

Cadre d'emplois des adjoints administratifs

<i>Grade</i>	<i>Quotité</i>	<i>Effectif ancien</i>	<i>Effectif nouveau</i>
Adjoint administratif de 1ère classe	80 % soit 28h hebdomadaires	3	4

Filière technique

Cadre d'emplois des agents de maîtrise

<i>Grade</i>	<i>Quotité</i>	<i>Effectif ancien</i>	<i>Effectif nouveau</i>
Agent de maîtrise	80 % soit 28h hebdomadaires	0	1

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Grade	Quotité	Effectif ancien	Effectif nouveau
Adjoint technique de 1ère classe	80 % soit 28h hebdomadaires	3	6

- d'autoriser le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Député-Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°13,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à ***l'unanimité des suffrages exprimés*** :

Pour : 34

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} - **MODIFIE** le tableau des effectifs du personnel communal à temps complet de Saint-Joseph comme suit.

Filière technique

Cadre d'emplois des adjoints techniques

Grade	Effectif ancien	Effectif nouveau
Adjoint technique de 2ème classe	2	3

Article 2 - **MODIFIE** le tableau des effectifs du personnel communal à temps non complet de Saint-Joseph comme suit.

Filière administrative

Cadre d'emplois des adjoints administratifs

Grade	Quotité	Effectif ancien	Effectif nouveau
Adjoint administratif de 1ère classe	80 % soit 28h hebdomadaires	3	4

Filière technique

Cadre d'emplois des agents de maîtrise

Grade	Quotité	Effectif ancien	Effectif nouveau
Agent de maîtrise	80 % soit 28h hebdomadaires	0	1

Cadre d'emplois des adjoints techniques

<i>Grade</i>	<i>Quotité</i>	<i>Effectif ancien</i>	<i>Effectif nouveau</i>
Adjoint technique de 1ère classe	80 % soit 28h hebdomadaires	3	6

Article 3.- **AUTORISE** le Député-Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Article 4.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
L'élu délégué
Christian LANDRY



Acte rendu exécutoire par télétransmission en
Préfecture le :

Et publication ou notification

Du : 01 AVR. 2016